



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Chine

Question écrite n° 48297

## Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères au sujet de l'arrestation arbitraire et contraire à la dignité humaine de M. Li Dan. En effet, en République populaire de Chine, les droits de l'homme sont encore et toujours bafoués. M. Li Dan, l'une des principales personnalités de la société civile engagées dans la lutte contre le VIH, vient d'être arrêté de la façon la plus arbitraire qui soit. Dans la province chinoise du Henan, où des dizaines de milliers de paysans ont été contaminés par la vente du sang, il est considéré comme un ennemi du pouvoir, et, depuis début août 2004, placé en détention. M. Li Dan est le fondateur de l'organisation antisida « Dongzhen », qui tente, avec de grandes difficultés, de venir en aide aux paysans contaminés du Henan. Ce jeune homme a été parmi les premiers en Chine à s'engager, dès 1996, dans la lutte contre l'épidémie de sida, à un moment où elle constituait encore un tabou absolu dans le pays. C'est pourquoi il lui demande de lui préciser ses intentions au sujet de ce dossier.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48297

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 octobre 2004, page 7848